

Appel à candidatures d'experts Compétences recherchées

GT : « Expertise des maladies professionnelles »

Les candidats doivent posséder des compétences dans les domaines suivants :

■ **Compétences scientifiques, médicales et techniques :**

- épidémiologie (descriptive, analytique/étiologique)
- toxicologie (générale, expérimentale, clinique, industrielle)
- médecine
 - allergologie/immunologie
 - anatomopathologie
 - cardiologie
 - dermatologie
 - endocrinologie
 - gynécologie
 - hématologie
 - hépato-gastro-entérologie
 - infectiologie
 - médecine de santé publique
 - médecine du travail
 - médecine générale
 - neurologie
 - oncologie
 - ophtalmologie
 - oto-rhino-laryngologie
 - pneumologie
 - psychiatrie
 - rhumatologie
 - urologie / néphrologie
- ergonomie (analyse de l'activité), ergo-toxicologie
- hygiène industrielle : évaluation des dangers, des risques et des expositions en milieu de travail, spécialistes des matrices emploi-exposition
- métrologie des polluants et nuisances (dans l'air, les milieux biologiques)

Connaissances additionnelles bienvenues pour les compétences indiquées ci-dessus :

- *agents chimiques (substances organiques, métaux, etc.),*
- *particules et fibres,*
- *agents biologiques (virus, bactéries, moisissures, etc.)*
- *nuisances physiques (rayonnements ionisants ou non, bruit, lumière, etc.)*
- *nuisances organisationnelles (horaires atypiques, travail de nuit, posture, port de charge, etc.)*

- psychologie (psychologie clinique / psychopathologie, psychologie du travail)

- droit social (sécurité sociale, travail)

- sociologie du travail et de la protection sociale

- histoire du droit et de la protection sociale (accidents du travail et des maladies professionnelles)